

**Offre  
exclusivement  
réservée  
aux adhérents  
individuels**

**Le service  
« SOS Juridique »**

Nos juristes professionnels spécialisés à vos côtés  
6 jours sur 7, de 9 h à 20 h \* sans limitation  
du nombre d'appels pendant un an pour

**SEULEMENT 18 € / an**

en plus de la cotisation de base  
(et seulement 15 € lors  
du renouvellement de l'abonnement)

**Avec le service  
« SOS Juridique »  
vous pourrez :**

- joindre sur un simple appel téléphonique (non surtaxé) nos juristes professionnels spécialisés,
- obtenir une information, une orientation juridique sur les sujets liés à la consommation, l'immobilier, le logement locatif, l'accession et la copropriété, l'environnement, l'urbanisme, le droit de la famille et du travail,
- sans limitation du nombre d'appels pendant un an.

\* samedi fermeture du service à 18 h

La CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie), est une association de consommateurs, agréée, indépendante, créée en 1952 et regroupant plus de 32 000 membres.

**La copropriété de A à Z  
Un nouveau guide CLCV**



*En 2016, les cinq guides CLCV dédiés à la copropriété sont regroupés en un seul volume proposé en version numérique et gratuit pour les adhérents.*

**O**rdinateurs, tablettes, liseuses, smartphones... Ce guide, qui livre toutes les clés aux copropriétaires pour gérer leur bien, est disponible aux formats PDF et ePub et proposé gratuitement à tous les adhérents qui ont souscrit à la CLCV une adhésion spéciale copropriétaire. Ils peuvent le télécharger en deux clics sur leur espace adhérent du site [clcv.org](http://clcv.org).

**Siège national : CLCV 59 Bd Exelmans 75016 Paris  
Tél. : 01 56 54 32 10**

[www.clcv.org](http://www.clcv.org)



**Vous êtes copropriétaire  
Vous êtes conseiller syndical  
Vous avez un litige  
de copropriété  
Vous souhaitez  
être informé,  
conseillé, défendu ?**

**Nous pouvons  
vous aider !**

**Votre association locale**

**CLCV  
59 boulevard Exelmans  
75016 Paris**

[www.clcv.org](http://www.clcv.org)

# Participez à la gestion de votre copropriété

## Vous êtes conseiller syndical ? Impliquez-vous !

Découvrez *Copropriétaires Service* !

Ce service consiste en un accompagnement pour tous les actes que le conseil syndical est amené à réaliser :

- ▶ comment préparer une assemblée générale ?



- ▶ comment rédiger une résolution ?
- ▶ comment engager des travaux d'entretien, d'économie d'énergie, d'amélioration ?
- ▶ comment changer de syndicat ?
- ▶ comment assister le syndicat et contrôler sa gestion ?

Cet abonnement collectif est supporté par le syndicat (art. 27 du décret du 17 mars 1967). Nous consulter.

## Vous êtes copropriétaire ? Faites valoir vos droits !

- ▶ en adhérant à la CLCV, vous serez :
  - informé sur vos droits et obligations,
  - défendu dans le cadre d'un litige,
  - invité à participer aux formations que nous organisons concernant la copropriété.

- ▶ vous accédez à un tarif préférentiel à notre service « SOS Juridique »

- ▶ vous recevrez également, chaque trimestre *Copropriétaires*, ainsi que *Cadre de Vie*, notre magazine d'information sur la consommation.



### Nous respectons la réglementation sur les données personnelles

Les données personnelles vous concernant sont traitées par l'association Consommation Logement et Cadre de Vie en tant que responsables de traitement. Ces informations sont utilisées dans le cadre de la gestion de votre adhésion, de vos litiges et pour vous renseigner. Les informations obligatoires sont signalées par un astérisque. En adhérent, vous consentez au traitement de vos informations. Nous ne vendons pas, ne louons pas et ne cédon pas vos données personnelles à des tierces parties. Afin de pouvoir vous renseigner et traiter vos demandes, vos données peuvent être transmises au réseau des CLCV ainsi qu'aux prestataires auxquels nous pouvons faire appel dans le cadre des finalités mentionnées aux présentes. Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression, opposition, limitation et portabilité le cas échéant) en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) par email : dpo@clcv.org ou par courrier : CLCV – DPO – 59 bd Exelmans, 75016 Paris. Vous disposez par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment depuis son site internet www.cnil.fr.



A remplir en majuscule

M.  M<sup>me</sup>

Nom

Prénom

Profession

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Adresse électronique : .....

Je désire recevoir la lettre électronique de la CLCV  oui  non

Nom du cabinet du syndicat : .....

J'adhère à la CLCV en choisissant la formule :

Adhésion de base ..... **42 €**

Adhésion « SOS Juridique » ..... **60 €**

(pour seulement 18 € de plus - voir page suivante)

Tout sur la CLCV et ses domaines d'activité sur [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

Bulletin à retourner complété à l'adresse de votre association qui figure au dos du document accompagné du règlement.